

71^{ème} pré-session du Comité des Droits des Enfants de l'ONU : France (08/06/2015)

Discours introductif

Mesdames et Messieurs,

Les membres de notre ONG, l'Alliance Autiste, sont des personnes autistes qui ont été des enfants autistes, et dont certains sont parents d'enfants autistes.

En France, les enfants autistes sont confrontés au non-respect de leurs droits.

Selon une enquête réalisée en 2014 par le Collectif Autisme :

- *80% des enfants autistes ne sont pas scolarisés :*
L'Education Nationale reste réticente à les accueillir car beaucoup de professionnels considèrent encore qu'un enfant handicapé doit être orienté vers le secteur médico-social.
- *69 % des parents doivent assurer seuls l'éducation adaptée de leur enfant,*
en se formant eux-mêmes ou en s'endettant pour payer des professionnels privés, à cause du manque de services publics adaptés.
- *43 % des personnes autistes ont été victimes de mauvais traitements ou de carences en matière de soins :*
 - Bien que l'on sache depuis longtemps que la psychanalyse est inadaptée aux enfants autistes, elle continue à leur être imposée ;
 - Notre système de sécurité sociale alimente très généreusement les établissements médico-sociaux et les hôpitaux, qui trouvent leur intérêt à garder les autistes en leurs murs, souvent à vie, et sans contrôle, ce qui explique la très forte opposition à la désinstitutionnalisation, dans les faits ;
 - Faute de formation des professionnels du secteur médico-social, celui-ci ne dispense généralement que des activités occupationnelles qui ne permettent pas à ces enfants de gagner en autonomie ;
 - Les hôpitaux ne proposent généralement que des solutions médicamenteuses inadaptées ;

- *66 % des parents ont été menacés d'un enfermement injustifié de leur enfant et déclarent avoir subi des pressions en raison de leur refus de traitements inadaptés.* Les services de l'aide sociale à l'enfance rendent encore responsables les mères de l'autisme de leur enfant.

Les familles n'en peuvent plus de cette ignorance, cette arrogance, cette injustice et cette maltraitance.

En ce moment-même, la mère d'un enfant autiste (Timothée) manifeste Place des Nations : en septembre 2014, elle a refusé la déscolarisation forcée et violente de son fils de 15 ans. Aujourd'hui celui-ci va être placé en institution, de force.

Nous savons –car nous l'avons vécu- que pour réduire le handicap social dû à l'autisme nous devons tout particulièrement apprendre à vivre dans la société, et non pas enfermés en institution.

Nous sommes venus parler pour les centaines de milliers d'enfants autistes exploités cyniquement, sans possibilité de se défendre, sans chances suffisantes pour évoluer vers une vie autonome et décente, alors que cela est possible dans d'autres pays.

Les autistes ont un besoin criant d'une aide qu'ils ne peuvent pas trouver dans un pays qui les opprime.

Nous avons besoin d'être mieux compris, et de mesures coercitives réelles pour lutter contre le contournement des lois et des conventions.

Merci.